

Cote du document: EB/121
Date: 29 novembre 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent vingt et unième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration
Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

William Skinner
Responsable du
Bureau du Secrétaire
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-12	1-2
III. Décisions du Conseil d'administration	13-153	2-22
A. Adoption de l'ordre du jour	13-14	2
B. Questions diverses a) Informations actualisées relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx)	15-24	3-4
C. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et le plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	25-34	4-5
D. Système d'allocation fondé sur la performance	35-43	6-7
E. Évaluation	44-53	7-8
F. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	54-62	8-9
G. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	63-66	10
H. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et Évaluation de la stratégie et du programme de pays: Philippines	67-70	10-11
I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	71-78	11-13
J. Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité	79-89	13-14
K. Questions financières	90-114	14-15
L. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs	115-117	17
M. Questions diverses	118-149	18-20
N. Clôture de la session	150-153	21
IV. Documents présentés pour information	154	22
V. Informations données dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		22

Annexes

I.	Délégations à la cent vingt et unième session du Conseil d'administration	23
II.	Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt et unième session	38
III.	Ordre du jour	42

Procès-verbal de la cent vingt et unième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent vingt et unième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil, Gilbert F. Houngbo.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration aux représentants nouvellement accrédités:
 - Mme Joanna Veltri, Directrice, Office of International Debt and Development Policy, Département du Trésor, Washington, D.C., États-Unis d'Amérique;
 - Son Excellence María Cristina Boldorini, Ambassadrice, Représentante permanente de la République d'Argentine auprès des institutions spécialisées des Nations Unies à Rome;
 - M. Sameer Kumar Khare, Vice-Secrétaire général, Département des affaires économiques, Ministère des Finances, Inde;
 - M. Toru Hisazome, Conseiller, Représentant permanent adjoint du Japon auprès des institutions spécialisées des Nations Unies à Rome;
 - Mme Teresa Tumwet, Attachée agricole, Représentante permanente suppléante de la République du Kenya auprès des institutions spécialisées des Nations Unies à Rome.
4. Le Président souhaite la bienvenue aux représentants qui participent pour la première fois à une session du Conseil et aux ambassadeurs: de France, Son Excellence Delphine Borione; de l'Indonésie, Son Excellence, Esti Andayani; du Pérou, Son Excellence Luis Carlos Antonio Ibérico Núñez; et du Ghana, in absentia, Son Excellence Paulina Patience Abayage. Il souhaite également la bienvenue aux autres délégués et observateurs participant à la session et à ceux présents dans la salle d'écoute.
5. Le Président informe le Conseil des nouvelles nominations au sein de la haute direction: M. Stéphane Mousset (France), nouveau Chef de Cabinet; M. Alvaro Lario (Espagne), Vice-Président adjoint, Département des opérations financières, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, à compter de janvier 2018; Mme Katherine Meighan (États-Unis), Conseillère juridique, à compter du 1^{er} décembre 2017; et Mme Sylvie Martin (Canada), Directrice du Bureau de la déontologie.
6. Présentant un récapitulatif de la session d'avril du Conseil, le Président réaffirme la nécessité, pour le FIDA, d'accroître l'échelle de son appui à la lutte contre la pauvreté et la faim. D'après le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017, le nombre de personnes dans le monde souffrant de sous-alimentation chronique a augmenté, après des années de recul régulier, confirmant l'importance de la stratégie adoptée par le FIDA pour reproduire à plus grande échelle ses interventions et son impact sur la réduction de la pauvreté rurale et de la faim. Le FIDA doit par conséquent élargir sa base de ressources et renforcer sa capacité interne de parvenir à un impact accru.
7. S'agissant de la capacité interne, la direction a pour ambition de se préparer à produire des résultats en agissant encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée, en réduisant la concentration des projets à approuver au cours de la dernière année des cycles de reconstitution des ressources par le biais d'une augmentation significative du volume des résultats produits au cours de la

deuxième année. Ce niveau de réalisation exige des améliorations systémiques, un renforcement du personnel et une plus grande présence sur le terrain. La direction a lancé les activités relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx) – qui comprend trois phases: définition de la portée, conception et exécution. Quatre mesures immédiates ont été recensées: concertation avec la direction, le personnel et les partenaires; décentralisation, en autonomisant les bureaux de pays du FIDA afin qu'ils puissent fournir des services sur mesure; production de résultats; décaissement.

8. Faisant référence à l'examen par le Conseil, à sa cent dix-neuvième session, du plan de décentralisation institutionnelle du FIDA et de l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) concernant l'expérience du FIDA en matière de décentralisation, le Président note que le Conseil a demandé une analyse fonctionnelle et un examen des bureaux de pays existants afin de déterminer une marche à suivre. La direction est résolue à poursuivre la mise en œuvre du plan de décentralisation, en prenant en considération les recommandations du Bureau indépendant de l'évaluation (IOE) concernant, entre autres, la consolidation de la présence dans les pays, l'accroissement des gains d'efficacité et une délégation de pouvoirs adéquate. Ces mesures entraîneraient certes des dépenses initiales non renouvelables, mais il convient de les considérer comme un investissement, avec la perspective de réaliser des économies à l'avenir.
9. Le Président souligne également la force transformatrice de la transparence concernant des mécanismes comptables renforcés, et attend avec intérêt les réactions du Conseil à propos du document sur ce thème qui sera soumis à son approbation en décembre 2017.
10. À propos de la diversification de la base de ressources du FIDA pour apporter un complément à l'aide publique au développement (APD), le Président informe le Conseil des discussions exploratoires en cours avec le Canada au sujet d'un potentiel prêt souverain, qui s'ajouterait aux prêts souverains en cours de la Banque de développement KfW et de l'Agence française de développement (AFD). La direction demandera l'autorisation du Comité d'audit et du Conseil d'administration avant de s'engager dans des négociations formelles. Elle poursuivra aussi sa préparation en vue d'éventuels emprunts sur les marchés des capitaux, si le Conseil se prononce en ce sens pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12).
11. Le Président partage également une mise à jour sur la mission conjointe en Éthiopie des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR), avec le Directeur général de la FAO et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), et note qu'elle a constitué une étape importante dans l'approfondissement de la collaboration entre les OSR. Des précisions sur la visite de pays seront partagées lors de la session informelle conjointe des organes directeurs des OSR, le 15 septembre 2017.
12. Le président déclare ouverte la cent vingt et unième session du Conseil d'administration.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document EB 2017/121/R.1/Rev.1 et prend note du calendrier de travail présenté dans son additif.
14. Le Conseil note que l'ordre du jour fera l'objet d'une nouvelle révision (EB 2017/121/R.1/Rev.2) pour prendre en compte la suppression approuvée de deux points:

- a) Proposition relative au Projet d'appui aux activités agricoles à assise communautaire en République du Tadjikistan, afin de donner davantage de temps à l'achèvement des négociations formelles. La proposition sera soumise à une prochaine session du Conseil.
- b) Informations actualisées sur les perspectives de signature du Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo en République-Unie de Tanzanie, étant donné que le gouvernement a besoin de davantage de temps pour formaliser la signature de l'accord de financement.

B. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

- e) Informations actualisées sur les activités relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx)
15. Le Conseil examine les informations actualisées sur les activités relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx), document EB 2017/121/R.38.
 16. Le Conseil note que l'objectif, dans OpEx, est d'exploiter les possibilités offertes pour s'assurer que le FIDA dispose de la capacité opérationnelle nécessaire pour concrétiser sa vision stratégique. À cet effet, l'OpEx élaborera un programme détaillé vecteur de transformations en faisant fond sur les points forts, en dressant un bilan des initiatives en cours, en examinant les lacunes et en étant à l'écoute des retours d'information venant des clients. L'exercice comprend trois phases: définition de la portée, conception et exécution.
 17. Les membres accueillent avec satisfaction cette importante initiative visant à accroître l'excellence opérationnelle du FIDA et la qualité des résultats. Ils expriment leur appui aux mesures prises pour recenser les problèmes clés et proposer des moyens de les résoudre. L'exercice est conforme aux objectifs du Cadre stratégique, et donnera plus de force à la contribution du FIDA au Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 18. Le Conseil exprime son appréciation des principes énoncés dans l'OpEx, comme celui de l'approche participative pour s'assurer que les mesures proposées répondent à la priorité sur le terrain. Les membres saluent les efforts déployés pour accélérer la décentralisation afin d'optimiser le rapport coût-efficacité et la réalisation en temps opportun. Ils invitent en outre instamment la direction à réaliser une bonne combinaison des trois modèles existants de bureaux décentralisés: plateformes sous-régionales, groupes de programmes de pays et bureaux couvrant un seul pays.
 19. Le Conseil souligne l'importance du partenariat et de la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR), d'autres institutions des Nations Unies et le secteur privé.
 20. Le Conseil invite la direction à procéder, à l'avenir, à un examen approfondi des points suivants:
 - i) délégation de pouvoirs dans le contexte de l'approche holistique et du plan de décentralisation, pour améliorer l'obtention de résultats et l'engagement dans des activités hors prêts;
 - ii) consolidation des bureaux de pays existants avant d'en ouvrir de nouveaux;
 - iii) équilibre entre le renforcement des opérations sur le terrain et l'assurance d'une capacité adéquate au siège; entre l'accélération des décaissements et l'obtention de résultats durables; et entre le niveau de l'ambition d'ensemble et le niveau des capacités;

- iv) approche échelonnée du financement de l'OpEx, fondée sur des indicateurs clés de performance, pour le déclenchement des phases ultérieures du programme;
 - v) nécessité de prendre en considération la double nature du FIDA, institution financière internationale (IFI) et organisme spécialisé des Nations Unies, lors des analyses comparatives avec d'autres organisations;
 - vi) nécessité d'une analyse du risque.
21. La direction réitère que, s'agissant des décaissements, l'accent restera placé sur l'efficacité et l'impact sans compromettre les contrôles financiers et les responsabilités fiduciaires. Pour ce qui concerne la décentralisation, la direction se déclare d'accord avec les points de vue exprimés sur l'équilibre entre la consolidation et l'expansion. La direction entreprendra des examens fonctionnels et des activités anticipées pour s'assurer que l'action est axée sur l'investissement plutôt que sur les dépenses. Le Conseil recevra des informations complémentaires avant le séminaire informel prévu pour le 24 octobre.
 22. Plusieurs membres mettent en question le terme de "clients" utilisé en référence aux pays bénéficiaires. Soulignant que le FIDA ne fonctionne pas suivant une modalité donateur-bénéficiaire, le Président assure le Conseil qu'un terme plus adéquat sera recherché pour mieux décrire la nature de l'action du FIDA, fondée sur le partenariat. Un membre note que l'orientation clients est une caractéristique positive pour le FIDA.
 23. Le Conseil demande si l'OpEx est alignée sur d'autres initiatives d'évaluation institutionnelle, comme l'ENI de la décentralisation, le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) et le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA). La direction confirme que ces documents et leurs recommandations ont été examinés durant la phase de définition de la portée, pour veiller à la cohérence sur les questions à aborder. Répondant à une question, la direction explique qu'"adopter la diversité comme moyen de stimuler l'excellence" faisait référence à l'éventail de questions, y compris, mais pas exclusivement, les projets, le ciblage, la problématique hommes-femmes et les profils du personnel.
 24. Enfin, les membres notent qu'ils attendent avec intérêt de formuler d'autres observations au cours du séminaire informel.
- C. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)
25. Le Conseil d'administration examine l'Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et le plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2017/121/R.2). Le Conseil prend note des résumés des examens de ces documents conduits par le Comité d'audit et le Comité de l'évaluation, présentés par le président du Comité d'audit et par le représentant de la République du Ghana, qui fait une déclaration au nom du président du Comité de l'évaluation.
 26. Les représentants au Conseil expriment leur appréciation à propos de ce document très détaillé. La direction répond aux questions du Conseil, présente une explication générale des facteurs de coût et s'engage à fournir, comme demandé, des précisions supplémentaires dans le document final. En outre, la direction rappelle

que le budget 2018 comprendra à la fois l'approche classique des groupes et l'approche des piliers, pour illustrer le changement de la structure du budget.

27. Le Conseil se félicite des efforts déployés par le FIDA pour accroître l'efficacité et accélérer les décaissements. De nombreux représentants apportent aussi leur appui au processus accéléré de décentralisation.
28. Dans une déclaration conjointe, les membres de la Liste A estiment que le document manque de clarté à propos du niveau élevé des dépenses dans tous les domaines d'opération et à propos des nouveaux instruments de gestion non testés comme l'OpEx. Ils notent aussi que le document contenant l'aperçu du budget préjuge de l'issue de la Consultation sur FIDA11 et retient l'hypothèse d'un programme de prêts et dons en hausse au cours des prochaines années. La Liste A suggère que la direction évalue attentivement les risques auxquels serait confronté le FIDA si le programme de prêts et dons et les dépenses ne correspondaient pas aux ressources à court et moyen terme.
29. Compte tenu de ce qui précède, les membres de la Liste A considèrent que l'augmentation proposée du budget est ambitieuse, spécialement en raison des contraintes économiques que connaissent de nombreux États membres. D'autres représentants, toutefois, appuient cette augmentation, à la lumière du programme de prêts et dons élevé, du processus de décentralisation et de l'OpEx.
30. Le Conseil demande l'inclusion, dans la version définitive du budget, d'une annexe contenant les informations essentielles sur l'OpEx et un cadre connexe de mesure des résultats.
31. Un représentant suggère d'inclure une évaluation de la performance du précédent programme de travail et budget pour chacune des régions. Il fait également valoir qu'il devrait y avoir une augmentation proportionnelle du projet de budget pour la région Asie et Pacifique, compte tenu des disparités économiques dans la région.
32. Rappelant les débats du Conseil relatifs au processus de décentralisation, lors de sa session de décembre 2016, et à la lumière des dépenses élevées liées à la décentralisation, les membres de la Liste A invitent instamment la direction à aborder cette question dans l'optique d'une efficacité accrue. Quelques représentants déclarent craindre que cela ne devienne un facteur de coût perpétuel.
33. Les membres de la Liste A demandent que soit adoptée, au cours des prochaines années, une approche plus large de la portée des audits des bureaux de pays, ce qui pourrait offrir un appui significatif à l'OpEx et une assurance supplémentaire au Conseil. À cet égard, le Bureau de l'audit et de la surveillance pourrait se concentrer davantage sur l'efficacité et les risques de l'élargissement prévu de la délégation de pouvoirs aux directeurs de pays, et sur leur capacité managériale de promouvoir une plus grande efficacité dans la production des résultats et la supervision des programmes.
34. Le Conseil demande que le document final contienne des informations plus détaillées sur le programme de prêts et dons par type de décaissement, notamment sur la transversalisation de la problématique hommes-femmes et sur l'action visant à transformer les rapports entre les sexes. Il demande aussi, si possible: des simulations initiales de caractère indicatif et des comparaisons de l'impact de la nouvelle formule du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP); davantage de précisions sur les opérations appuyées par des dons en cours d'évaluation; des informations précises sur les facteurs de coûts et la justification sous-tendant les estimations des coûts; les chiffres relatifs aux effectifs; les chiffres en rapport avec les changements organisationnels; et les composantes des coûts de l'OpEx. Il est convenu que des réunions informelles se tiendront pour poursuivre l'examen de l'OpEx.

D. Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) (point 4 de l'ordre du jour)

- a) Améliorations de la formule du SAFP
35. Le Conseil d'administration examine les améliorations apportées à la formule du SAFP, figurant dans le document EB 2017/121/R.3. Il félicite le Groupe de travail sur le SAFP et son président, l'équipe technique du FIDA et tous les membres pour le processus collaboratif qui a abouti à la soumission pour approbation d'une proposition révisée agréée. La formule révisée du SAFP constitue un compromis équilibré.
 36. Dans une déclaration conjointe, les membres de la Liste A expriment leur disposition à approuver la formule révisée proposée, bien qu'elle ne réponde pas, à leur avis, à toutes leurs attentes, par exemple en ce qui concerne l'augmentation des ressources allouées aux pays à faible revenu et aux pays présentant des situations de majeure fragilité. La formule constitue toutefois une nette amélioration par rapport à celle actuellement en vigueur; elle prend en compte les situations de vulnérabilité; et elle aboutira à une augmentation des allocations aux pays à faible revenu, à l'Afrique subsaharienne et aux situations de majeure fragilité.
 37. Les membres de la Sous-Liste C3 déclarent de nouveau craindre que la formule révisée du SAFP ne se traduise par une réduction des allocations aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, spécialement dans la région Amérique latine. Toutefois, étant donné que la formule s'appliquera uniquement pendant la période de FIDA11, ils en appuient l'approbation et soulignent la nécessité de la réviser pour FIDA12. Les membres de la Sous-Liste C1 conviennent que la plus grande partie des ressources devrait être allouée aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et se déclarent satisfaits de la formule révisée.
 38. Les membres se félicitent de l'addition de l'indice de vulnérabilité spécifique au FIDA (IVF) à la formule, étant donné qu'il reflète les principaux points de préoccupation des États membres.
 39. Il est noté que l'approbation du SAFP par le Conseil permettra à la direction de se préparer en vue de la mise en œuvre de la nouvelle formule pour FIDA11.
 40. Le Conseil approuve les changements proposés à la formule du SAFP, présentés dans le scénario 3-D adapté, tel qu'il figure au paragraphe 36 du document EB 2017/121/R.3; et l'augmentation proposée des allocations minimum, qui passeront de 3 millions d'USD actuellement à 4,5 millions d'USD par cycle. Le Conseil réaffirme que la formule révisée s'appliquera uniquement à FIDA11.
- b) Rapports du président du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
- i) Rapport du président sur la septième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
 - ii) Rapport du président sur la huitième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
41. Le Conseil d'administration prend note du rapport oral présenté par le président du Groupe de travail sur la septième et la huitième réunion, fondé sur les procès-verbaux qui figurent respectivement dans les documents EB 2017/121/R.4 et EB 2017/121/R.5.
 42. Le Conseil remercie à l'unanimité le président et les membres du Groupe de travail pour leur excellent travail tout au long des deux années qui ont été nécessaires pour la révision de la formule du SAFP. Il salue l'effort fait par la présidence en proposant une réunion supplémentaire lorsque le consensus n'avait pas été atteint

à la septième réunion. Avant la huitième et dernière réunion, les membres ont eu des entretiens avec l'équipe technique dans le cadre de plusieurs réunions, bilatérales et des Listes, qui ont abouti à la réalisation d'un compromis équilibré.

43. Un membre suggère que le Groupe de travail envisage d'entreprendre le prochain examen à un stade précoce, compte tenu de la longueur du processus d'examen.

E. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

- i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-dix-septième session du Comité
- ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-dix-huitième session du Comité

44. Le Conseil d'administration prend note des rapports oraux présentés par le représentant du Ghana au nom du président du Comité de l'évaluation. Les rapports sont fondés sur les procès-verbaux des quatre-vingt-dix-septième et quatre-vingt-dix-huitième sessions du Comité, qui figurent respectivement dans les documents EB 2017/121/R.6 et EB 2017/121/R.7.

45. Le Conseil note que le Comité a examiné, lors des deux sessions, plusieurs rapports d'évaluation de divers types: évaluations de la performance de projets, évaluations de la stratégie et du programme de pays (ESPP), synthèses d'évaluations (RSE), et évaluations d'impact pour les rapports RARI, RIDE et PRISMA.

46. Le Comité a approuvé, à la quatre-vingt-dix-septième session, les dates de ses sessions pour 2018 et 2019. À la quatre-vingt-dix-huitième session, les membres du Comité ont examiné l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et le plan indicatif pour 2019-2020 d'IOE. Ils ont accueilli avec intérêt le programme de travail pour 2018, et en particulier l'ENI sur le développement des chaînes de valorisation favorable aux pauvres et les deux RSE portant, respectivement, sur la finance rurale et l'appui aux innovations techniques. Le programme comprend aussi cinq ESPP, une évaluation d'impact, huit évaluations de la performance de projets, et la validation de 100% des rapports d'achèvement de projets.

c) Rapport annuel 2017 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

47. Le Conseil d'administration examine le RARI présenté dans le document EB 2017/121/R.9, ainsi que la Réponse de la direction qui figure dans l'additif au document.

48. Le Conseil félicite IOE pour cet excellent document hautement informatif – qui constitue un produit unique parmi les IFI – et entérine les recommandations qu'il contient. Les représentants félicitent également la direction pour l'amélioration d'ensemble des opérations du FIDA depuis 2009, avec plus de 75% de la performance du portefeuille jugée plutôt satisfaisante ou mieux; notent la convergence accrue entre les évaluations d'IOE et les autoévaluations de la direction.

49. Tout en se félicitant de l'approbation par la direction des recommandations de l'évaluation, ainsi que des mesures déjà prises pour remédier aux goulets d'étranglement recensés dans le rapport, le Conseil invite instamment la direction à surveiller attentivement la tendance à la stagnation de la performance, et à explorer les moyens d'obtenir des notes supérieures, conformément au Cadre stratégique du FIDA. Il est nécessaire, pour améliorer la performance d'ensemble, de se pencher sur l'efficacité et la durabilité des opérations, et de porter une attention particulière aux activités hors prêts, spécialement les partenariats – y compris avec le secteur privé – et au cofinancement et à la gestion financière.

50. La direction accueille avec intérêt les suggestions des membres, qui préconisent un changement du mode d'intervention du FIDA, en particulier sur le plan des activités hors prêts. La direction fournit aussi les éclaircissements suivants:
- i) Une approche structurée, qui permettra au FIDA de mieux exécuter son mandat, sera lancée dans le cadre de l'OpEx. Elle comportera non seulement une différenciation des rôles et des responsabilités entre le personnel du siège et le personnel dans les pays, mais aussi une amélioration des systèmes et des procédures. L'importance de la gestion et du partage des savoirs est également soulignée.
 - ii) De nouveaux efforts pour parvenir à un meilleur équilibre entre les activités de prêt et les activités hors prêts, et pour améliorer la concertation sur les politiques, renforceront la durabilité. Un accent particulier sera mis sur les partenariats afin d'obtenir des résultats et un impact à plus grande échelle.
 - iii) Répondant à une observation sur l'importance d'un suivi sérieux de l'exécution des projets et d'une utilisation des conclusions pour éclairer la conception et l'exécution de nouveaux projets, la direction fait savoir que les systèmes de suivi et de mesure des résultats ont été réformés. L'introduction de l'initiative de Centres d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats (CLEAR) pourra générer des approches améliorées du suivi et de l'évaluation.
 - iv) Les efforts déjà en cours seront accentués pour traiter les aspects soulignés par les membres en rapport avec la problématique hommes-femmes, le ciblage, la nutrition et la nécessité de garantir un appui aux groupes et associations, y compris ceux des peuples autochtones.
51. Certains représentants reconnaissent que le succès de mesures spécifiques visant à remédier aux inégalités entre les sexes et à améliorer les taux de décaissement dépend aussi d'une théorie du changement et de la disposition des homologues du FIDA à contribuer à leur mise en œuvre.
52. À propos de la question du Conseil sur le point de savoir si les recommandations seront alignées sur l'OpEx, la direction confirme qu'elles seront prises sérieusement en considération pendant la phase d'exécution de l'OpEx. Le Président souligne en outre la forte liaison entre l'OpEx, le budget et les recommandations contenues dans le RARI et le RIDE.
53. Enfin, le Conseil appuie la proposition de retenir le ciblage comme thème d'apprentissage pour le RARI 2018.

F. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (point 6 de l'ordre du jour)

54. Le Conseil examine la onzième édition du RIDE, ainsi que les observations d'IOE en la matière telles qu'elles figurent dans le document EB 2017/121/R.10+Add.1. Le RIDE donne une vue d'ensemble de l'action du FIDA et de son impact sur le terrain, et rend compte de la performance au regard des indicateurs contenus dans le Cadre de mesure des résultats (CMR) de FIDA10.
55. Le Conseil se félicite du nouveau style et des caractéristiques du rapport, comme la section "pleins feux" consacrée au sujet particulier des activités hors prêts, et le ton d'autocritique qui fait apparaître la volonté de la direction de faire face aux défis et d'améliorer la performance. Le Conseil prend acte des mesures actuellement prises par la direction par le biais du modèle opérationnel, dans le cadre de la Consultation sur FIDA11, et par le biais de l'OpEx pour introduire les changements et les réformes nécessaires à une meilleure performance des projets à l'avenir. Les membres expriment leur satisfaction pour les solides résultats rapportés dans le RIDE, et pour la grande qualité du document.

56. Les membres soulignent l'importance des activités hors prêts comme la concertation sur les politiques, la gestion des savoirs et le renforcement de la visibilité du FIDA, et accueillent avec intérêt la section "pleins feux" sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, et notent que la direction prévoit une approche plus organisée de la coopération Sud-Sud et triangulaire. La direction informe le Conseil que la section "pleins feux" du prochain RIDE portera sur l'un des trois points suivants: concertation sur les politiques au niveau des pays, établissement de partenariats, ou gestion des savoirs.
57. Certains membres notent que le RIDE ne rend pas compte des partenariats et de la collaboration avec le secteur privé, qui était un élément clé de FIDA10. La direction précise que le RIDE rend uniquement compte des indicateurs inclus dans le CMR. La direction envisagera toutefois, à l'avenir, la possibilité d'un compte rendu qualitatif sur les activités hors prêts. Pour ce qui concerne le secteur privé, la direction étudiera des moyens permettant de mieux mesurer les liaisons entre les petits exploitants et les chaînes de valorisation, et inclura également dans les prochaines éditions des exemples de collaboration avec le secteur privé.
58. La direction note que la lenteur des initiatives financées par des prêts constitue l'une des principales difficultés de la collaboration avec le secteur privé. Pour résoudre ce problème, la direction est en train de mettre en place un Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF), qui donnera au FIDA les moyens de financer directement des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, et de renforcer ainsi sa collaboration avec le secteur privé.
59. Le Conseil se félicite également de l'annexe consacrée au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) et encourage la direction à traiter, dans les futures éditions, des problèmes, des enseignements tirés et des prochaines étapes à entreprendre.
60. Le Conseil demande aussi comment le FIDA prévoit d'améliorer l'efficacité, et quelles sont les mesures immédiates prises pour améliorer les notes de 88% des projets, pour que le jugement porté sur leur performance passe de "plutôt satisfaisant" à "satisfaisant". La direction cite quelques exemples d'efforts en cours: décentralisation organisationnelle pour rapprocher le FIDA de ses clients et améliorer le suivi des projets; poursuite de l'adaptation des stratégies de pays, des opérations et du modèle opérationnel aux différents contextes nationaux; et meilleure exécution résultant de la mise en œuvre du Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement.
61. S'agissant de la baisse du niveau de cofinancement, la direction fait observer qu'il n'existe pas de méthode standard pour déterminer le montant moyen du cofinancement que reçoivent les projets. Toutefois, chacune des opérations financées par le FIDA reçoit un cofinancement national, dont le montant varie d'un projet à l'autre.
62. Un membre souhaite savoir pourquoi les enquêtes auprès des clients n'ont été conduites que dans 34 pays, et si les bénéficiaires ont eux aussi fourni des informations en retour. La direction explique que la méthodologie actuelle prévoit de mener les enquêtes dans les pays tous les deux ans, et que seuls les pays ayant répondu à au moins 40% des questions sont pris en considération. Dans son document sur le modèle opérationnel, la direction propose un examen du cadre d'enquête auprès des clients pour l'aligner plus étroitement sur d'autres institutions internationales; cela pourrait nécessiter, par exemple, de conduire les enquêtes de manière plus régulière et d'inclure les retours d'information de la part des bénéficiaires et de la société civile.

G. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 7 de l'ordre du jour)

63. Le Conseil d'administration examine le document sur le PRISMA ainsi que les observations d'IOE en la matière tels qu'ils figurent dans le document EB 2017/121/R.9 et dans son additif. Le PRISMA examine les suites données à 180 recommandations formulées par IOE dans le cadre de 20 évaluations au total, ainsi que le suivi récurrent de trois ENI de l'institution.
64. Le Conseil félicite la direction pour la mise en œuvre de 97% des recommandations d'IOE et exprime l'espoir que plus de recommandations continueront d'être mises en œuvre. Les membres accueillent avec satisfaction les efforts menés par la direction pour améliorer le S&E au niveau de l'institution, et le renforcement de l'architecture d'ensemble de l'autoévaluation par le biais du Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. La direction a réorganisé le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) et mis au point le Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO); elle lancera le 18 octobre l'initiative CLEAR.
65. Le Conseil encourage la direction à donner suite aux recommandations adressées aux unités de gestion des projets et aux gouvernements pour garantir l'exécution et rendre compte des résultats.
66. À propos de la complexité des recommandations d'IOE, le Conseil note qu'il est important de préserver l'indépendance d'IOE dans son choix des thèmes à examiner et dans la formulation de recommandations. Le Conseil note qu'IOE et la direction continueront à examiner les possibilités de poursuivre le renforcement de l'autoévaluation et de l'évaluation indépendante dans le cadre de la seconde partie de l'Accord d'harmonisation, en 2018.

H. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (point 8 de l'ordre du jour) et Évaluation de la stratégie et du programme de pays: Philippines (point 5 b) de l'ordre du jour)

67. Le Conseil d'administration examine avec intérêt les COSOP pour la République dominicaine (EB 2017/121/R.12) et la République des Philippines (EB 2017/121/R.13 + Add.1). S'agissant du COSOP pour les Philippines, le Conseil examine également le document connexe (EB 2017/121/R.8) sur l'ESPP et les observations d'IOE sur le COSOP.
68. Une synthèse des délibérations sur ces points figure ci-dessous:
- a) République dominicaine
69. Le Conseil d'administration félicite la direction du FIDA à propos du programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR) élaboré pour la République dominicaine, et le considère comme hautement pertinent dans un petit État insulaire en développement fortement affecté par les changements climatiques et fréquemment exposé à des phénomènes environnementaux extrêmes. Le Conseil apprécie particulièrement l'analyse approfondie des causes sous-jacentes de la pauvreté rurale persistante, et l'approche bien ciblée, axée sur un modèle de résilience centré sur la famille ainsi que sur les groupes ruraux vulnérables comme les femmes, les jeunes et les immigrants haïtiens. Le Conseil souligne également la pertinence des avantages comparatifs du FIDA, et des alliances mises en place avec les autres OSR en vue d'initiatives conjointes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Elles viennent compléter les politiques sociales menées par les pouvoirs publics pour la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, en y ajoutant une alliance public-privé innovante pour la réduction de la pauvreté monétaire et une approche intégrée de la résilience. Il est recommandé de renforcer, durant l'exécution du nouveau projet proposé dans le cadre de ce COSOP, les alliances avec d'autres partenaires potentiels comme le

Fonds spécial pour le développement agricole. L'Ambassadeur de la République dominicaine met en lumière, pour sa part, l'engagement de son gouvernement et sa contribution à l'élaboration de la stratégie de pays.

b) Philippines

70. Les représentants au Conseil d'administration se déclarent satisfaits du COSOP-AR pour les Philippines, reconnaissant le rôle clairement imparti au FIDA dans l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable dans un pays à revenu intermédiaire en croissance rapide, et se félicitent de son appui à la consolidation de la paix à Mindanao. Les représentants notent que le COSOP-AR énonce clairement la valeur ajoutée que le FIDA peut offrir en matière de concertation sur les politiques, de création de savoirs et de démonstration de modèles de développement répondant aux priorités des pouvoirs publics. Ils observent que le niveau élevé d'appropriation, par le gouvernement, des programmes du FIDA est bien démontré par l'importance du cofinancement national, et par la participation d'une délégation gouvernementale de haut niveau au séminaire informel du Conseil d'administration, le 12 août. Des questions sont soulevées quant aux moyens par lesquels le FIDA aborderait les différents besoins de développement de groupes cibles différenciés. En conclusion, le président note que le COSOP-AR est également apprécié par le Conseil en tant que bon exemple de l'appui différencié aux pays présentant des contextes économiques divers.

I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 9 de l'ordre du jour)

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Cameroun: Mémoire du Président: Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes – financement additionnel

71. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2017/121/R.14, et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera un financement additionnel à la République du Cameroun sous la forme d'un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de 28 millions d'USD, équivalant à vingt millions soixante mille droits de tirage spéciaux (20 060 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

b) Asie et Pacifique

i) Indonésie: Initiative de reproduction à plus grande échelle d'autonomisation rurale et de développement agricole

72. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2017/121/R.16, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trente-neuf millions huit cent quatre-vingt-cinq mille dollars des États-Unis (39 885 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un don d'un montant équivalant à un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- ii) Pakistan: Programme national d'affranchissement de la pauvreté
73. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2017/121/R.18, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:
- DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique du Pakistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de quatre-vingt deux millions six cent mille dollars des États-Unis (82 600 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport
- iii) Papouasie-Nouvelle-Guinée: Projet de marchés pour les paysans villageois – Maket Bilong Villis Fama
74. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2017/121/R.19, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:
- DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée un prêt à des conditions mixtes d'un montant équivalant à vingt-cinq millions cinq cent mille dollars des États-Unis (25 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- iv) Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est – Prêt additionnel
75. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2017/121/R.17+Add.1, ainsi que la copie de l'accord de financement négocié, et la proposition de résolution suivante:
- DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Union du Myanmar un prêt additionnel à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (20 400 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.
- DÉCIDE: que le Conseil d'administration approuvera une prorogation de 12 mois, jusqu'au 22 avril 2018, du délai pour la signature de l'accord de financement couvrant le montant intégral du financement du projet.
76. Le Conseil d'administration donne son approbation conditionnelle à la recommandation relative à la proposition de prêt additionnel à la République de l'Union du Myanmar, compte tenu de la situation actuelle dans le pays. Suite à des consultations informelles avec les Coordonnateurs et amis, un document de séance (EB 2017/121/R.17/C.R.P.1) est soumis pour examen durant la session. Le Conseil d'administration décide qu'il ne donnera son approbation que s'il juge satisfaisant l'exposé oral d'actualisation que devra présenter la direction lors de la session du Conseil de décembre 2017. L'exposé d'actualisation inclura les informations les plus récentes sur le projet et sur le contexte du pays, et il est convenu que le Président ne signera pas l'accord de financement tant que cette condition n'aura pas été remplie.
- c) Amérique latine et Caraïbes
- République bolivarienne du Venezuela: Mémoire du Président: Projet de développement rural durable pour la sécurité alimentaire des zones semi-arides des États de Lara et de Falcón (PROSALAF III): prorogation du délai pour la signature de l'accord de financement

77. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2017/121/R.20 et approuve la prorogation de 12 mois – jusqu'au 31 août 2018 – du délai de signature de l'accord de financement pour le Projet de développement rural durable pour la sécurité alimentaire des zones semi-arides des États de Lara et de Falcón (PROSALAFSA III), comme l'a demandé le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela.
78. Les États-Unis n'appuient pas l'approbation de la demande de prorogation du délai de signature de l'accord de financement relatif au projet en République bolivarienne du Venezuela. Le Conseil d'administration prend note de la position des États-Unis.
- J. Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité (point 10 de l'ordre du jour)
79. Le Conseil d'administration examine le document EB 2017/121/R.22 intitulé "Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité". Le document traite de questions soulevées à la session de décembre 2016 du Conseil et présente une vue d'ensemble des politiques actuelles du FIDA et des moyens qui permettraient d'accroître l'accès à l'information.
80. Ce même document a été examiné par le Comité d'audit à sa cent quarante-cinquième réunion. Les suggestions du Comité, telles que les rapporte son président, sont notamment les suivantes:
- i) aligner la Politique du FIDA en matière de diffusion des informations sur d'autres meilleures pratiques suivies dans les IFI, comme la communication des conditions de prêt et la classification des emprunteurs;
 - ii) communiquer au Comité d'audit des informations complémentaires sur les enquêtes et les sanctions, tout en respectant la confidentialité et d'autres considérations juridiques;
 - iii) communiquer au Conseil des résumés de documents standard contenant des informations de caractère hautement technique, et par exemple un résumé du profil de risque prévu à court terme pour l'institution;
 - iv) donner au Conseil la possibilité d'avoir accès aux rapports d'audit, qui sont à l'heure actuelle uniquement accessibles au Comité d'audit. Le Comité propose que cette communication se fasse sous la forme d'un résumé, avec la possibilité d'obtenir, sur demande, un accès à l'intégralité des rapports. Les incidences de la diffusion des informations doivent toutefois être évaluées et encore étudiées par le Conseil.
81. Le Conseil accueille favorablement le document et se déclare satisfait de la détermination de la direction à améliorer la disponibilité, la pertinence, l'accessibilité et l'actualité des informations transmises aux parties prenantes du FIDA.
82. Les membres de la Liste A soulignent, dans une déclaration conjointe, l'importance d'un partage avec le Comité d'audit d'informations sur la gestion du risque pour lui permettre d'exécuter son mandat. Ils se déclarent satisfaits de la discussion en cours entre la direction et le Comité d'audit à propos de l'établissement d'un système d'information pour la gestion du risque au FIDA. Les membres appuient les observations du président concernant l'accès à des résumés des rapports d'audit et l'alignement sur les pratiques d'autres IFI.
83. La Liste A demande que le document à préparer pour la session de décembre comprenne un plan d'action assorti d'un calendrier pour assurer la cohérence avec le modèle opérationnel et refléter tous les engagements qui y figurent. Un autre membre demande l'inclusion d'une annexe résumant les comparaisons avec d'autres IFI.

84. La Liste A appuie l'engagement de la direction en faveur de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). La direction est encouragée à montrer comment le FIDA promeut des normes du même ordre avec les partenaires de l'exécution et élabore une stratégie relative au retour d'information de la part des bénéficiaires, et à démontrer comment la transparence améliore les effets sur le développement.
85. D'autres membres réitèrent l'importance d'un partage de l'information sous des formes plus simples et plus conviviales et, lorsque c'est possible, dans les langues nationales pertinentes. Les membres soulignent la nécessité d'évaluer les avantages, les risques et les conséquences; de mettre en place des procédures robustes pour atténuer les risques qui pourraient découler d'un accès accru aux documents du Comité d'audit; et de réfléchir à l'adoption d'une approche prudente et progressive. Un membre estime que le FIDA devrait consulter les gouvernements bénéficiaires pour vérifier l'information avant de la publier, et pour obtenir leur consentement.
86. S'agissant de la disponibilité d'une processus adéquat, à deux niveaux, de recours ou de réclamation, la direction indique que pour l'aspect relatif aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC), les informations ont été récemment mises à jour. La direction est prête à poursuivre les travaux sur les procédures, en tant que de besoin.
87. Pour ce qui concerne la communication au public des politiques institutionnelles, y compris en matière de ressources humaines et de passation des marchés, la direction note que le FIDA partage ses politiques en matière de passation des marchés sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies pour les appels d'offres d'un montant supérieur à 50 000 USD. Le FIDA est également membre du Réseau ressources humaines des Nations Unies et, depuis peu, du réseau formel des ressources humaines des IFI.
88. Le Président souligne que la recherche d'une transparence et d'une responsabilité accrues s'inscrit dans le processus de préparation en vue de la notation du FIDA et de son état de préparation pour les marchés financiers.
89. La direction prendra en considération les observations et les retours d'information dans la définition des priorités quant aux mesures à prendre et leur inclusion dans le document à présenter à la cent vingt-deuxième session, en décembre. La direction envisagera d'autres discussions sur ce thème au cours d'un séminaire informel, le 24 octobre.
- K. Questions financières (point 11 de l'ordre du jour)**
- a) i) et iii) Rapports du président du Comité d'audit sur les cent quarante-quatrième et cent quarante-cinquième réunions du Comité d'audit
90. Le Conseil d'administration examine les rapports des cent quarante-quatrième et cent quarante-cinquième réunions du Comité d'audit, tels qu'ils figurent dans les documents EB 2017/121/R.23 et EB 2017/121/R.25, respectivement, et prend note des informations contenues.
- b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
91. Le Conseil d'administration examine l'adéquation du niveau de la Réserve générale telle qu'elle figure dans le document EB 2017/121/R.26. Le document sera révisé (sous la cote EB 2017/121/R.26/Rev.1) pour refléter l'amendement proposé par le représentant des États-Unis visant à maintenir, dans l'article XIII du Règlement financier, la référence aux éventuelles défaillances dans le paiement des frais de service des prêts.

92. Le Conseil examine et approuve les recommandations formulées ci-après:
- a) maintenir la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD. Le niveau de la réserve sera réévalué par la direction durant la période couverte par FIDA11;
 - b) améliorer la Réserve générale et la considérer comme un mécanisme susceptible d'atténuer les risques et de fournir des mesures conservatoires pour couvrir les nouveaux risques financiers encourus par le Fonds, notamment dans le cadre de ses activités d'emprunt;
 - c) consolider un peu plus la situation financière du FIDA en allouant à la Réserve générale une certaine part du produit net éventuel des futurs exercices. L'affectation du produit net annuel sera approuvée par le Conseil d'administration dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds;
 - d) apporter des améliorations à la Réserve générale pour qu'elle puisse servir de mécanisme flexible de gestion des risques et éliminer le plafond de son montant, actuellement fixé à 100 millions d'USD.
93. En conséquence, le Conseil d'administration approuve la présentation de ces recommandations, ainsi que le projet de résolution relative à la révision de l'article XIII du Règlement financier du FIDA joint en annexe, au Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session (février 2018), en vue de son adoption.
- c) Examen du Cadre d'emprunt souverain du FIDA – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État
94. Le Conseil examine la deuxième révision du Cadre d'emprunt souverain du FIDA – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État (EB 2017/121/R.27), contenant une actualisation qui fait suite à la signature du premier accord de prêt au titre dudit Cadre avec l'Agence française de développement (AFD) en 2017.
95. Les représentants prennent note des conclusions de l'examen et de diverses difficultés: déterminer la taille optimale des prêts; emprunter dans une monnaie pour laquelle il existe une demande de rétrocession suffisante; et bénéficier d'un taux d'intérêt qui soit durable et particulièrement favorable au FIDA. Ils soulignent la nécessité d'une analyse approfondie de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné, et des autres solutions possibles.
96. Un membre exprime son appui aux efforts déployés par le FIDA pour élargir et diversifier ses sources de financement afin d'atteindre son objectif stratégique, et au maintien du Cadre d'emprunt souverain pour FIDA11 parmi les outils relais vers l'emprunt sur le marché.
97. La direction prend note des observations formulées, qui seront examinées dans le cadre de l'étude de faisabilité prévue.
- d) et a) ii) Cadre des prêts de partenaires à des conditions favorables et Rapport du président du Comité d'audit sur la première réunion spéciale du Comité
98. Le Conseil d'administration examine la proposition relative au Cadre des prêts de partenaires à des conditions favorables (PPCF), telle qu'elle est présentée dans le document EB 2017/121/R.28, et prend note du résumé du président du Comité d'audit concernant les délibérations qui ont eu lieu sur ce point durant la première réunion spéciale du Comité, tel qu'il figure dans le document EB 2017/121/R.24.
99. De nombreux représentants expriment leur appui au cadre proposé. À la demande du Conseil, la direction apporte des éclaircissements sur plusieurs points, et notamment la méthodologie utilisée pour établir les taux d'actualisation, la valeur

minimum de référence pour leur contribution ordinaire (la règle du 80/20), le coût et l'autonomie des PPCF, et les risques liés aux remboursements. La direction prend note des observations reçues en retour, qui seront intégrées à un document révisé dont la mise en ligne interviendra après la session. Une manifestation informelle sera organisée pour fournir des détails techniques supplémentaires avant la présentation du cadre à la troisième session de la Consultation sur FIDA11 et la session spéciale du Conseil d'administration en octobre.

100. La direction compare, dans une présentation, la méthodologie du cadre proposé et celles de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds africain de développement (FAfD), comme l'avait demandé le Comité d'audit lors de sa première réunion spéciale.
101. Les taux d'actualisation sont considérés comme importants pour faire en sorte que les donateurs qui offrent des PPCF et ceux qui ne le font pas soient sur un pied d'égalité. À cet égard, certains représentants observent que les taux d'actualisation proposés sont élevés, et que cela pourrait entraîner des effets de substitution. Il n'est pas souhaitable de fournir, par le biais d'un taux d'actualisation qui les favorise en termes de droits de vote, des incitations aux pays qui offrent des PPCF. En outre, les taux d'actualisation fixés par l'IDA et le FAfD sont aussi considérés comme élevés par un certain nombre de membres. La direction précise que ces taux résultent de calculs techniques, et que le FIDA n'ayant pas encore emprunté sur les marchés financiers, c'est le coût des fonds empruntés auprès de la KfW et de l'AFD qui a servi de base. Le FAfD et l'IDA ont aussi calculé leurs taux de manière similaire, le calcul ayant été suivi par des négociations autour des chiffres initiaux. Prenant l'exemple du FAfD, la direction observe que l'impact sur la gouvernance sera limité, puisque les droits de vote seront alloués proportionnellement à l'élément don dans un PPCF.
102. S'agissant des estimations du montant total et du montant optimal de PPCF pour FIDA11 et FIDA12, la direction s'attend à ce que 20% des contributions proviennent de fonds empruntés; la moitié de ce montant serait constitué de PPCF, et l'autre moitié serait obtenue par le biais du Cadre d'emprunt souverain.
103. La direction précise que le différé d'amortissement pour un PPCF s'appliquerait au principal et non à l'intérêt, exactement comme pour les autres prêts accordés par le FIDA.
104. Le principe de la viabilité autonome des PPCF est considéré comme important. La direction assure le Conseil qu'il n'y aura pas de discordance entre les conditions d'un PPCF et celles de fonds rétrocédés, bien que les conditions soient qualifiées dans les deux cas de "favorables". Les conditions d'un PPCF seraient plus favorables, et celles des fonds rétrocédés couvriraient la base de coût du PPCF et d'autres coûts, comme les coûts liés à l'opération de couverture. La direction assure aussi les représentants que si un PPCF n'est pas considéré comme pleinement viable, les négociations sur un tel prêt ne seraient pas conduites à leur terme.
105. De nombreux représentants appuient la règle des 80/20, qui garantit qu'un État membre fournit au moins 80% de sa contribution sous la forme d'une contribution de base (don), les 20% restants pouvant être fournis sous la forme d'un PPCF. Ils soulignent qu'il conviendrait de mettre davantage l'accent sur cette règle dans le document.
106. Bien que le cadre proposé soit considéré comme adéquat, la direction est encore instamment invitée à se focaliser en permanence sur les contributions de base.
 - e) Informations actualisées concernant les emprunts du FIDA sur les marchés financiers
107. Après un précédent exposé dans le cadre d'un séminaire informel et traitant de questions techniques en rapport avec les emprunts sur les marchés des capitaux, la

direction présente oralement des informations actualisées sur les mesures stratégiques et opérationnelles actuelles.

108. Le Conseil note que, pour la préparation du document "Stratégie financière pour FIDA11 et au-delà", la direction a:
- i) achevé la reconfiguration du modèle financier du FIDA afin d'y inclure une plus grande souplesse pour tester des scénarios utilisant différents types d'emprunt, et en mesure d'effectuer des simulations d'emprunt sous la forme d'un programme dimensionné comme un pourcentage des contributions;
 - ii) préparé une proposition relative à l'accord sur les modalités de compensation du principal figurant dans la version actuelle du Cadre pour la soutenabilité de la dette, à partager avec la Consultation sur FIDA11 dans le cadre des préparations internes en vue de l'exercice de notation du FIDA;
 - iii) signé, le 24 juillet 2017, le premier accord de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) pour les marchés de gré à gré sur les produits dérivés, garantissant une couverture adéquate des risques liés aux emprunts;
 - iv) introduit et renforcé le cadre organisationnel interne et le développement des capacités pour la gestion des transactions sur les produits dérivés;
 - v) établi des contacts formels avec le Secrétariat du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire auprès de la Banque des règlements internationaux (l'organisme chargé de déterminer la pondération du risque de capital sur la dette émise par les IFI au niveau mondial).
109. La direction continuera les préparatifs en vue d'une éventuelle procédure de notation de crédit et présentera à la troisième session de la Consultation sur FIDA11 une feuille de route actualisée vers la mise en œuvre des emprunts sur le marché.
110. Les membres se félicitent de l'approche de la direction et expriment la nécessité d'un nouveau modèle financier incluant la viabilité à long terme. Ils accueillent aussi avec satisfaction la transparence de la vue d'ensemble et la clarté du plan financier. La direction confirme que les résultats de l'ENI sur l'architecture financière du FIDA seront pris en considération au cours du processus de préparation en vue des emprunts sur les marchés.
111. Le Président confirme que l'emprunt sur les marchés des capitaux ne se concrétisera qu'avec l'appui total du Conseil d'administration.
- L. **Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs (point 12 de l'ordre du jour)**
112. Le Conseil d'administration examine le Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs (EB 2017/121/R.29).
113. Un membre signale la nécessité de demander au Conseil des gouverneurs d'approuver les amendements à l'un des textes fondamentaux en rapport avec les discussions sur le cadre de transition. La direction convient qu'il serait approprié d'inclure dans l'ordre du jour un point "Amendements aux politiques et critères relatifs au financement du FIDA". Avec cette addition, le Conseil approuve le projet d'ordre du jour provisoire du Conseil des gouverneurs.
114. Un membre demande que les futures sessions du Conseil des gouverneurs se tiennent à des dates qui ne coïncident pas avec la Fête du printemps en Chine, afin que le gouverneur puisse y participer.

M. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

- a) Proposition de mémorandum d'accord avec Heifer Project International
115. Le Conseil d'administration examine la proposition d'un mémorandum d'accord avec Heifer Project International présentée dans le document EB 2017/121/R.30. Les membres se félicitent de la recherche de nouveaux partenariats de manière générale, et de la poursuite de la collaboration avec Heifer Project International, en faisant fond sur des expériences réussies au Népal, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda.
116. Le Conseil demande à la direction de préparer, comme moyen de prévenir les conflits d'intérêts, une vue d'ensemble de tous les partenariats du FIDA avec le secteur privé. Un membre suggère qu'un exposé d'actualisation sur la collaboration avec le secteur privé soit périodiquement communiqué au Conseil. La direction prend note de la demande d'un inventaire des partenariats en cours et d'un compte rendu de leur performance. L'examen annuel des fonds supplémentaires pourrait en offrir l'occasion.
117. Répondant à une question sur la diligence raisonnable appliquée pour différents types de partenariats, la direction informe le Conseil que des processus de diligence raisonnable sont mis en œuvre aussi bien pour les partenaires institutionnels que pour les entités à but non lucratif et les fondations.
118. Les membres soulignent la nécessité de trouver un équilibre entre assurer la diligence raisonnable et la responsabilité, d'une part, et risquer d'effrayer des partenaires potentiels par des mesures très rigoureuses, d'autre part, et amoindrir ainsi d'éventuels avantages réciproques.
119. Le Conseil d'administration approuve la proposition et autorise le Président à négocier et conclure un mémorandum d'accord avec Heifer Project International, conformément aux dispositions figurant dans l'annexe au document.
- b) Proposition d'accord de partenariat avec Mars, Incorporated
120. Le Conseil d'administration examine la proposition d'un accord de partenariat avec Mars, Incorporated présentée dans le document EB 2017/121/R.31.
121. Des préoccupations sont exprimées à propos d'un partenariat avec une société multinationale comme Mars en raison du risque que cette société puisse bénéficier d'un accès accru aux matières premières entrant dans ses produits. Un autre souci est formulé, sur le point de savoir si les petits producteurs ne seraient pas défavorisés dans leurs négociations avec Mars, et si le FIDA devrait avoir pour partenaire une société qui commercialise des produits alimentaires qui ne sont pas nécessairement sains. La direction répond que la société achètera des produits aux petits exploitants plutôt que de leur en vendre, et que le partenariat offrira des débouchés commerciaux par le biais du réseau des négociants et transformateurs locaux associé à Mars. La direction note en outre que l'équipe de pays du FIDA appuiera les petits exploitants et renforcera leur capacité de négocier au sein des chaînes de valorisation.
122. Les membres notent que l'appui technique du FIDA à Mars impliquera de faciliter le rôle joué par Mars dans l'amélioration des moyens d'existence des petits producteurs.
123. Les membres se déclarent intéressés par une meilleure connaissance du processus de diligence raisonnable du FIDA. La direction répond qu'elle envisagera de fournir une vue d'ensemble du processus lors d'une prochaine session d'information sur la collaboration avec le secteur privé, et que cette information sera publiée sur la Plateforme interactive des États membres. La direction ajoute que le FIDA est membre de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur la diligence raisonnable et que son processus, dans ce domaine, est fondé sur les meilleures pratiques du système des Nations Unies.

124. Un membre invite instamment la direction à veiller à ce que, dans le parachèvement du mémorandum d'accord, les deux parties aient une compréhension et des attentes partagées quant à la transparence financière et au partage des savoirs. La direction devrait continuer à faire fond sur son partenariat avec le secteur privé et à tenir le Conseil informé des faits nouveaux.
125. De manière générale, le Conseil appuie le partenariat avec Mars, et note que la valeur potentielle du renforcement envisagé des capacités, de la formation et des nouveaux débouchés commerciaux potentiels pour les petits exploitants l'emportent sur les risques perçus.
126. Le Conseil d'administration autorise en conséquence le Président à négocier et à conclure avec Mars, Incorporated, un mémorandum d'accord conforme en substance aux modalités indiquées en annexe du présent document.
- c) III^{es} Journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA
127. Le Conseil examine le document EB 2017/121/R.32, contenant le tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA, préparé à la suite des III^{es} Journées de réflexion du Conseil d'administration. Le tableau a servi à enregistrer les questions clés et fournit une feuille de route énonçant les mesures à prendre pour renforcer la gouvernance du FIDA. Il a été préparé par un groupe de travail mis en place par les Coordonnateurs de listes pour recenser les principaux points et mesures à suivre au cours de l'année à venir, et suivre les progrès et en rendre compte.
128. Le Conseil note que le tableau présente clairement les produits, les délais et les parties responsables afin de faciliter le suivi et l'exécution. Une fois approuvé, le tableau orientera l'élaboration d'un plan d'exécution plus détaillé et offrira un moyen de suivi et d'information. Les Coordonnateurs et amis sont convenus d'examiner le tableau à chacune de leurs réunions formelles pour en suivre les progrès.
129. Dans une déclaration conjointe des Listes A, B et C, les membres accueillent favorablement le contenu et la structure du tableau, et remercient le Bureau du Secrétaire et le groupe de travail pour leur excellent travail. Le Conseil note que le tableau regroupe les thèmes les plus pertinents examinés durant les journées de réflexion.
130. Le Conseil formule en outre des suggestions pour l'affinement du tableau et demande que les Coordonnateurs et le Bureau du Secrétaire collaborent, en octobre, à l'actualisation de la version actuelle. Le Conseil félicite le Président et la direction du FIDA pour l'intérêt qu'ils portent aux questions en rapport avec la gouvernance et la communication, dans le contexte des autres documents présentés au cours de la session.
131. Le Conseil invite les Coordonnateurs et amis à se préparer, avec le Bureau du Secrétaire, en vue des prochaines journées de réflexion et à accroître l'efficacité et l'efficience de ces efforts en alignant l'exécution et l'examen des processus de gouvernance proposés.
132. Le Conseil formule des suggestions d'ajustement du tableau et demande aux Coordonnateurs et au Bureau du Secrétaire de mettre à jour la version actuelle, qui sera communiquée en octobre 2017.
133. À propos des prochaines journées de réflexion, un membre suggère qu'y soient examinées les relations entre le Conseil d'administration et la direction, d'une part, et les pays non membres du Conseil, d'autre part, s'agissant spécialement des pays de la Liste C.
134. Le Conseil approuve le tableau et les dates des prochaines journées de réflexion, à savoir les 18 et 19 avril 2018.

- d) Cadre de la collaboration entre le Président et le Conseil d'administration du FIDA
135. Le Conseil d'administration examine le Cadre de la collaboration entre le Président et le Conseil d'administration du FIDA, tel qu'il figure dans le document EB 2017/121/R.33. Le document – rédigé par un groupe de travail composé de trois représentants des Listes et trois représentants de la direction du FIDA, comme en étaient convenus les Coordonnateurs de Liste et le Président – reflète la nécessité de maintenir une relation constructive avec le Président dans son double rôle de président du Conseil d'administration et, en tant que Président du FIDA, de directeur général.
136. Le cadre proposé énonce clairement les attentes en matière de responsabilité, et notamment les rôles, la conduite, les relations et le contexte institutionnel, et l'exemple de responsabilité que doivent donner le Président et les membres du Conseil dans leur propre collaboration et interaction. Le cadre contient aussi des précisions sur un ensemble agréé de principes régissant les relations entre le Conseil d'administration et le Président, y compris les attentes mutuelles, ainsi qu'un processus relatif au suivi des progrès et à son actualisation périodique.
137. Dans une déclaration conjointe inter-Listes, les membres expriment leurs remerciements aux membres du groupe de travail, aux Coordonnateurs, à la direction du FIDA et, en particulier, au Secrétariat pour le travail accompli sur le document. Ils notent que le cadre contribuera à assurer les meilleures relations de travail possibles entre le Conseil d'administration du FIDA et le Président, et à renforcer, au FIDA, la culture de concertation ouverte, de responsabilité et de transparence dans laquelle toutes les parties œuvrent de concert pour optimiser l'efficacité. Les membres formulent les suggestions suivantes:
- i) modifier le paragraphe 12 a) comme suit: "Le Conseil d'administration et le Président conviennent qu'à un rythme annuel, ils fixeront ensemble les grandes priorités pour l'année suivante et passeront en revue les progrès réalisés;" (éliminant les mots "objectifs" et "conviennent des indicateurs");
 - ii) supprimer le mot "mutuel" dans le titre du document.
138. Le Conseil prend note des commentaires et des changements proposés et approuve le cadre en tant que référence principale de la relation et de la collaboration entre le Président en exercice et le Conseil d'administration.
- f) Informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF)
139. Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées concernant la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises (SIF).
140. La direction informe le Conseil qu'elle est en train d'achever les études détaillées relatives au SIF, en mettant définitivement au point sa structure, son modèle financier, ses politiques d'investissement, ses modalités de suivi-évaluation, qu'elle constitue une réserve initiale d'investissements, et que ces précisions seront présentées au Conseil en décembre 2017. Le SIF sera lancé au premier semestre de 2018.
141. Quelques représentants proposent que cette question soit examinée de manière approfondie avant la session de décembre, et demandent que le texte de la présentation orale leur soit communiqué. Le Président déclare qu'un atelier pourrait être organisé, et que la présentation orale sera publiée sur la Plateforme interactive réservée aux États membres.

- g) Mise à jour orale sur le FIDA et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
142. Le Conseil d'administration prend note de l'exposé oral sur le FIDA et son engagement au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).
143. En résumé, le FIDA partage sa compétence technique et ses expériences de terrain par l'intermédiaire du CSA, pour influencer les recommandations pratiques et les orientations visant à aider les États membres. Le FIDA s'attache à assurer la participation des petits exploitants agricoles aux consultations du CSA et à apporter un appui financier aux mécanismes de la société civile.
144. Le FIDA a participé activement aux discussions avec les autres OSR et avec les membres du CSA sur les moyens d'accroître l'efficacité et le rapport coût-efficacité du travail du CSA, en donnant la priorité à un plus petit nombre d'axes de travail ayant pour objectif principal de faire progresser la réalisation du Programme 2030 et des objectifs stratégiques connexes du CSA.
145. Un représentant note avec satisfaction que les résultats sur le plan des politiques entérinés par le CSA sont utilisés dans le cadre des discussions sur les COSOP. Un autre représentant déclare que les activités du CSA devraient être réalignées sur leur objectif original.
146. Il est suggéré que le FIDA et les autres OSR jouent un rôle dans la transmission des recommandations issues de l'évaluation indépendante du CSA réalisée cette année, et des travaux du CSA sur les questions de fond au niveau des pays.

N. Clôture de la session

147. Dans ses remarques conclusives, le Président se félicite des débats très fructueux et des réactions positives exprimées par le Conseil d'administration, dans les interventions individuelles et dans les déclarations des Listes. Il remercie spécialement le Conseil pour les efforts déployés afin de parvenir à une décision sur le projet du Myanmar. Il exprime ses remerciements au président du Comité d'audit, M. Alberto Cogliati, et à M. Quaye-Kumah pour leur présentation, respectivement, des rapports du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation. Il remercie M. Cogliati pour sa disponibilité et son consentement à participer à des entretiens avec la direction, au téléphone, en vidéo et en face à face, pour la préparation du Cadre du PPCF.
148. Le Président prend note des questions découlant des travaux de la session sur divers points qui devront faire l'objet d'un suivi, comme l'accès à l'emprunt sur le marché; la nécessité, pour la direction, de fournir des informations supplémentaires sur les chiffres du budget; le document sur la transparence; et la collaboration avec le secteur privé. Le Président confirme la focalisation sur la décentralisation et note que les membres seront sollicités pour la poursuite des discussions.
149. Cette session du Conseil d'administration est la dernière à laquelle ont participé M. Michel Mordasini, Vice-Président du FIDA, et Mme Cheryl Morden, Secrétaire du FIDA par intérim. Le Président leur fait ses adieux et exprime ses sincères remerciements pour leur appui et leur contribution au FIDA.
150. Le Président informe les membres que la version formelle de ses remarques conclusives sera publiée sur la Plateforme interactive réservée aux États membres. Le président déclare close la cent vingt et unième session.

IV. Documents présentés pour information

151. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information:
- Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA actualisées: Gérer les risques pour ouvrir de nouvelles possibilités (EB 2017/121/R.34)

- Synthèse du président de la Consultation: Deuxième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2017/121/R.35)
- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier et deuxième trimestre de 2017 (EB 2017/121/R.36)

V. Informations données dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- État récapitulatif des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- Activités prévues au niveau mondial, régional ou dans les pays au 24 juillet 2017
- Liste des documents pour la cent vingt et unième session du Conseil d'administration



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

المشاركون في الدورة الحادية والعشرين بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 121st session of
the Executive Board

Délégations à la cent vingt et unième
session du Conseil d'administration

Delegaciones en el 121^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance et des
moyens
Ministère des finances
Alger

Imed SELATNIA
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Abdenour GOUGAM
Secrétaire des affaires étrangères
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Ângelo DO ROSÁRIO RAFAEL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

María Cristina BOLDORINI
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

	<p>Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT Secretario Representante Permanente Alterno de la República Argentina ante la FAO, el FIDA y el PMA Roma</p>
AUSTRIA	<p>Verena HAGG Adviser International Financial Institutions Federal Ministry of Finance Vienna</p>
BELGIUM	<p>Lieselot GERMONPREZ Attachée Représentante permanente suppléante de la Belgique auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome</p> <p>Virginie KNECHT Attachée Ambassade de Belgique Rome</p>
BRAZIL	<p>Eduardo ROLIM General Coordinator of Relations with International Organizations Secretariat of International Affairs Ministry of Planning, Development and Management Brasilia</p>
CANADA	<p>Christophe KADJI Deputy Director Food Security Division Global Issues and Development Branch Global Affairs Canada (GAC) Ottawa</p> <p>David CUMING Adviser Permanent Mission of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome</p>
CHINA	

ZANG Fazhen
Director
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance
Beijing

SHI Jiaoqun
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHEN Lijuan
Senior Officer
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Beijing

HUANG Xionghua
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

LANG Pengfei
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Emil Tobias SØGAARD
Intern
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Liudmilla KUZMICHEVA
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Khaled M. S. H. EL TAWEEL
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Haitham ABDELHADY
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Delphine BORIONE
Ambassadrice
Représentante permanente-désignée
de la République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

FRANCE (cont'd)

Arnaud GUIGNÉ
Conseiller économique
Adjoint au Chef du service économique
régional
Ambassade de France
Rome

Jérôme AUDIN
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Marie GUILLET
Conseillère Junior
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Martina METZ
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations
Rome

Theresa PHILIPPI
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GHANA

Nii QUAYE-KUMAH
Minister
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Ghana to IFAD
Rome

INDIA

Sameer Kumar KHARE
Joint Secretary
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

INDIA (cont'd)

Sanjeev KUMAR
Second Secretary
Embassy of the Republic
of India
Rome

INDONESIA

Esti ANDAYANI
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Des ALWI
Minister
Deputy Chief of Mission
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Widi HARDJONO
Head of Center
for Agricultural Training
Ministry of Agriculture

Mesah TARIGAN
Head
International Co-operation Bureau
Ministry of Agriculture
Jakarta

Gustaf Daud SIRAIT
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Yusral TAHIR
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Arief RACHMAN
International Cooperation Bureau
Ministry of Agriculture
Jakarta

IRELAND

Aidan FITZPATRICK
Senior Development Specialist/Policy Lead
Economic Inclusion and Resilience Teams
Development Co-operation
Directorate (Irish Aid)
Department of Foreign Affairs
and Trade
Dublin

Damien KELLY
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Alberto COGLIATI
Senior Advisor
International Relations Directorate
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Adriana APOLLONIO
First Counsellor
Directorate General for
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs and
International Cooperation
Rome

Adolfo Di CARLUCCIO
Director
Multilateral Development Banks
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Uliana NAVARRA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

Toru HISAZOME
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Akiko MUTO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

KENYA

Teresa TUMWET
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

Yousef JHAIL
Counsellor
Permanent Representative
of the State of Kuwait
to FAO
Rome

Salah Al BAZZAZ
Technical Adviser
Embassy of the State
of Kuwait
Rome

MEXICO

Martha Elena Federica BÁRCENA COQUI
Embajadora
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Mario Eugenio ARRIOLA WOOG
Ministro
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Hans HOOGEVEEN
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Frans Van der STRAATEN
Cluster Coordinator, Regional
and Development Banks
International Financial Institutions Division
Multilateral Institutions and
Human Rights Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Myrthe de KOCK
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Anne VERSCHOOR
Intern
Permanent Representation of the
Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Inge NORDANG
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Gunnvor BERGE
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Ingrid Øilo MARCUSSEN
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Tanveer AHMED
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

JOO Won Chul
Counsellor (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Mansour Mubarak S. AL ADI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

D. Rafael OSORIO
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Victoria JACOBSSON
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Clara AXBLAD
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Jesper Edholm WIDÉN
Intern
Embassy of Sweden

SWITZERLAND

Liliane ORTEGA
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations
Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Marie-Therese SARCH
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Lorenzo DE SANTIS
Multilateral Policy Officer
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Joanna VELTRI
Director
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Thomas M. DUFFY
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Nicholas STRYCHACZ
International Economist
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Zachary BLACKBURN
Foreign Affairs Officer
Department of State
Washington, D.C.

UNITED STATES (cont'd)

Fabrizio MOSCATELLI
Development Advisor
USAID Bureau for Food Security
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM
Embajador
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alternativo de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Hendrick Rafael BARRETO SÁNCHEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alternativo de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

المراقبون

OBSERVERS¹
OBSERVATEURS
OBSERVADORES

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Lucie KANOVA
External Partnership Officer
Rome-based Agencies and Committee
on World Food Security (CFS) Division
World Food Programme
Rome

مداولات برنامج الفرص الاستراتيجية القطرية

COSOP DELIBERATIONS²
DÉLIBÉRATIONS SUR LE COSOP
DELIBERACIONES SOBRE EL COSOP

PHILIPPINES

Adrian Bernie C. CANDOLADA
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Republic of the Philippines
to IFAD
Rome

مراقبون صامتون لمناقشات إقليمية

SILENT OBSERVER FOR REGIONAL DISCUSSIONS³
OBSERVATEUR SANS DROIT DE PAROLE LORS DES
DISCUSSIONS RÉGIONALES
OBSERVADOR SIN DERECHO A VOTO EN LOS DEBATES
REGIONALES

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

¹ Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

² Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPs) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

³ Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board proceedings. Paragraph 2 (a).

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt et unième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2017/121/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2017/121/R.1/Rev.1/Add.1 /Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2017/121/R.2	3	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2017/121/R.3	4 a)	Amélioration de la formule du SAFP
EB 2017/121/R.4	4 b) i)	Rapport du président sur la septième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2017/121/R.5	4 c) ii)	Rapport du président sur la huitième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2017/121/R.6	5 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-dix-septième session du Comité
EB 2017/121/R.7	5 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-dix-huitième session du Comité
EB 2017/121/R.8	5 b)	Philippines: Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2017/121/R.9 + Add.1	5 c)	Rapport annuel 2017 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
EB 2017/121/R.10 + Add.1	6	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2017/121/R.11 + Add.1 ⁵	7	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
EB 2017/121/R.12	8 a)	République dominicaine: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2017/121/R.13 + Add.1	8 b)	Philippines: Programme d'options stratégiques pour le pays

⁵ Document disponible en anglais seulement.

EB 2017/121/R.14	9 a)	Cameroun: Mémorandum du Président: Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes – financement additionnel
EB 2017/121/R.16 + Add.1 + Sup.1 ⁵	9 b) i)	Indonésie: Initiative de reproduction à plus grande échelle d'autonomisation rurale et de développement agricole
EB 2017/121/R.17 + Add.1 + Sup.1 ² + C.R.P.1	9 b) ii)	Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est
EB 2017/121/R.18 + Sup.1 ⁵	9 b) iii)	Pakistan: Programme national d'affranchissement de la pauvreté
EB 2017/121/R.19 + Sup.1 ⁵	9 b) iv)	Papouasie-Nouvelle-Guinée: Projet de marchés pour les paysans villageois – Maket Bilong Vilis Fama
EB 2017/121/R.20	9 c)	Venezuela (République bolivarienne du): Mémorandum du Président: Projet de développement rural durable pour la sécurité alimentaire des zones semi-arides des États de Lara et de Falcón (PROSALAFSA III): prorogation du délai pour la signature de l'accord de financement
EB 2017/121/R.22	10	Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité
EB 2017/121/R.23	11 a) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-quatrième réunion du Comité
EB 2017/121/R.24	11 a) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la première réunion spéciale du Comité
EB 2017/121/R.25	11 a) iii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-cinquième réunion du Comité
EB 2017/121/R.26	11 b)	Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
EB 2017/121/R.27	11 c)	Second examen du Cadre d'emprunt souverain du FIDA – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État
EB 2017/121/R.28 + Corr.1	11 d)	Proposition relative au Cadre des prêts de partenaires à des conditions favorables
EB 2017/121/R.29	12	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs
EB 2017/121/R.30	13 a)	Proposition de mémorandum d'accord avec Heifer Project International

EB 2017/121/R.31	13 b)	Proposition d'un accord de partenariat avec Mars, Incorporated
EB 2017/121/R.32	13 c)	III ^{es} Journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA
EB 2017/121/R.33	13 d)	Cadre de la collaboration entre le Président et le Conseil d'administration du FIDA
EB 2017/121/R.38	13 e)	Note d'information sur les activités relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats
 Documents présentés pour information		
EB 2017/121/R.34	14	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA: Gérer les risques pour ouvrir de nouvelles possibilités
EB 2017/121/R.35	15	Synthèse du président de la Consultation: Deuxième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2017/121/R.36	16	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier et deuxième trimestre de 2017
 Principe d'adaptation à l'objectif visé		
EB 2017 FFP5 (AC/EB)		État récapitulatif des contributions à la Dixième reconstitution des ressources
EB 2017 FFP6 (AC/EB)		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2017 FFP7		Activités prévues au niveau mondial, régional ou dans les pays au 24 juillet 2017
EB 2017 FFP8		Liste des documents pour la cent vingt et unième session du Conseil d'administration
 Notes d'information		
EB 2017/121/INF.1		Arrangements pour la cent vingt et unième session du Conseil d'administration

EB 2017/121/INF.2	Compte rendu des III ^{es} Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
EB 2017/121/INF.3	Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2016
EB 2017/121/INF.4	Modalités et conditions de prêt du FIDA: taux d'intérêt des prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires en 2017
EB 2017/121/INF.5	Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant le siège vacant à pourvoir au Comité de l'évaluation
EB 2017/121/INF.6	Dix années d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (2007-2017)

Cote du document:	<u>EB 2017/121/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>13 septembre 2017</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Ordre du jour

1. Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen⁴
2. Ouverture de la session
3. Adoption de l'ordre du jour [A]

Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation
 [E] = pour examen
 [I] = pour information
4. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]
5. Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP):
 - a) amélioration de la formule [A]
 - b) Rapports du président du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance [I]
 - i) Rapport du président sur la septième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
 - ii) Rapport du président sur la huitième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
6. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation [I]
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-dix-septième session du Comité
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-dix-huitième session du Comité
 - b) Évaluation de la stratégie et du programme de pays: Philippines [E]
 - c) Rapport annuel 2017 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) [E]
7. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) [E]
8. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) [E]
9. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) [E]
 - a) République dominicaine
 - b) Philippines

⁴ Cette section comprend aussi des points présentés pour information, qui seront débattus par le Conseil d'administration pendant la session.

10. Propositions de projet/programme soumises au Conseil d'administration [A]
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
Cameroun: Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes – financement additionnel
 - b) Asie et Pacifique
 - i) Indonésie: Initiative d'amplification de l'autonomisation rurale et du développement agricole
 - ii) Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est – prêt additionnel
 - iii) Pakistan: Programme national d'affranchissement de la pauvreté
 - iv) Papouasie-Nouvelle-Guinée: Projet de marchés pour les paysans villageois – Maket Bilong Vilis Fama
 - c) Amérique latine et Caraïbes
République bolivarienne du Venezuela: Mémoire du Président: Projet de développement rural durable pour la sécurité alimentaire des zones semi-arides des États de Lara et de Falcón – Phase III: prorogation du délai de signature de l'accord de financement
11. Plus de transparence pour un meilleur respect du principe de responsabilité [E]
12. Questions financières
 - a) Rapports du président du Comité d'audit [E]
 - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-quatrième réunion du Comité
 - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la première réunion spéciale du Comité
 - iii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-cinquième réunion du Comité
 - b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale [A]
 - c) Examen du Cadre d'emprunt souverain du FIDA – Emprunts auprès d'États souverains et d'institutions financées par un État [I]
 - d) Proposition relative au Cadre des prêts de partenaires à des conditions favorables [E]
 - e) Informations actualisées concernant les emprunts du FIDA sur les marchés financiers [I]
13. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs [A]
14. Questions diverses
 - a) Proposition de mémorandum d'accord avec l'association Heifer Project International [A]
 - b) Proposition d'un accord de partenariat avec Mars Incorporated [A]
 - c) III^{es} Journées de réflexion du Conseil d'administration: Grille de questions à résoudre et de mesures à prendre pour renforcer la gouvernance du FIDA [A]
 - d) Cadre de collaboration mutuelle entre le Président et le Conseil d'administration du FIDA [A]
 - e) Informations actualisées sur l'exercice relatif à l'excellence opérationnelle axée sur les résultats [I]

- f) Informations actualisées sur la conception, au FIDA, du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises [I]
 - g) Mise à jour orale sur le FIDA et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale [I]
-

II. Documents présentés pour information [I]

Les documents présentés pour information ne sont examinés en session du Conseil d'administration que si la direction l'estime nécessaire ou que l'un des représentants au Conseil le demande expressément. De telles demandes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail, qui ne comprend que les points de l'ordre du jour à examiner pendant la session du Conseil (à savoir les points présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), est mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

- 15. Versions révisées des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (SECAP): Gérer les risques pour ouvrir de nouvelles possibilités
 - 16. Synthèse du président: deuxième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
 - 17. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2017
-

III. Informations données dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

En vertu du principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), les documents suivants seront disponibles sur le site web du FIDA ainsi que sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande, ces informations pourront être discutées dans le cadre d'un point additionnel inscrit à l'ordre du jour.

- 18. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- 19. Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
- 20. Rapport sur les activités prévues au niveau mondial, régional ou dans les pays

IV. Notes d'information

- a) Arrangements pour la cent vingt et unième session du Conseil d'administration
- b) Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2016
- c) Rapport sur les travaux des III^{es} Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
- d) Modalités et conditions de prêt du FIDA: taux d'intérêt des prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires en 2017

- e) Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant le siège vacant à pourvoir au Comité d'évaluation
- f) L'action du FIDA aux côtés des peuples autochtones: Dix ans d'engagement, 2007-2017